Zeitschrift: Theologische Zeitschrift
Herausgeber: Theologische Fakultät der Universität Basel
Band: 16 (1960)
Heft: 4

Artikel: Quinta ou Version selon des Hébreux?
Autor: Barthélemy, Jean-Dominique
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-878741

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Quinta ou Version selon les Hébreux?

1.

La πέμπτη ἔκδοσις du Dodécapropheton n'est mentionnée qu'une fois dans les œuvres d'*Origène* qui nous ont été conservées. Il s'agit du commentaire sur S. Matthieu 21, 5 à propos de Zac. 9, 9. Origène y dit qu'il possède cinq versions du prophète Zacharie et donne tour à tour leurs leçons [1] pour ce passage.

Le seul autre témoin ancien qui cite explicitement la « cinquième édition » des Petits Prophètes est *S. Jérôme*, dans son commentaire de ce livre. Il la mentionne trois fois en Osée (8, 6 ; 13, 14 a ; 13, 14 b), une fois en Joël (4, 14), sept fois en Amos (1, 1 ; 1, 5 [2] ; 4, 3 ; 4, 12 ; 4, 13 ; 7, 14 ; 9, 7), une fois en Abdias (18), sept fois en Michée (4, 13 ; 4, 14 [3] ; 5, 4 ; 5, 5 ; 6, 2 ; 6, 8 ; 7, 18), deux fois en Nahum (1, 8 ; 1, 14), dix fois en Habacuc (2, 1 ; 2, 11 ; 2, 15 a ; 2, 15 b ; 3, 1 ; 3, 3 a ; 3, 3 b ; 3, 5 a ; 3, 13 a ; 3, 13 b) et deux fois en Sophonie (1, 3 ; 2, 5). Dans deux autres cas (Hab. 3, 5 b et 3, 19) [4] certains seulement des manuscrits de Jérôme — si nous en croyons Martianay — mentionnent la « quinta editio ».

Ces témoignages de Jérôme et d'Origène sur la Quinta des Petits Prophètes ne peuvent être récusés puisque les affirmations sont explicites et que les témoins ont eu en mains l'original des Hexaples. [5]

Mais toutes les collections de fragments des Hexaples, depuis Bryan Walton, attribuent à la Quinta un autre lot de leçons. Il s'agit d'un groupe assez serré de trente-cinq leçons inscrites dans les marges du *Codex Barberinianus* graecus 549 [6] du folio 8r au folio 15r par le deuxième scribe du manuscrit sous le sigle ε'. Ces leçons concernent toutes le prophète Osée

---

[1] Notons à ce propos, contre Field et Ziegler, que la citation d'Aquila ne commence qu'à ἐπὶ ὄνου...

[2] L'édition princeps de 1516 donne ici ἀδικία (en grec).

[3] Contre Field et Ziegler, la leçon ne porte pas sur « nunc vastaberis, filia latronis », mais sur « judicis ».

[4] L'édition princeps a dans ce dernier cas « unam » et non « quintam ».

[5] Pour Jérôme, cf. P.L. 23, col. 702 A, et P.L. 26, col. 630 D.

[6] = Rahlfs 86.

de 4, 15 à 9, 11.[7] Rien, à première vue, ne permet de douter qu'elles soient empruntées à la Quinta. Elles sont en effet citées le plus souvent en même temps que d'autres qui portent les sigles α′, σ′, θ′. Mais notons tout de suite que le premier scribe du manuscrit qui avait lui aussi confectionné un apparat hexaplaire plus restreint ne citait que οἱ λοιποί, ὁ ἑβραι′, οἱ ο′, α′, σ′, θ′. Chez lui, comme dans toutes les collections hexaplaires postérieures à Jérôme portant sur le Dodécapropheton, il n'y a donc pas trace de Quinta. Notons ensuite que l'apparat hexaplaire dressé par le second scribe pour tout le codex Barberini inclut parfois des variantes non hexaplaires. Par exemple en Jérémie où les quatre-vingt-treize leçons de ιω′[8] sont mélangées à celles des versions hexaplaires. Etudions donc de plus près ces leçons de ε′ selon ce deuxième scribe du Barberini.

Comme on peut le voir tout de suite, seule la première citation de la Quinta par Jérôme tombe dans la partie d'Osée pour laquelle ε′est cité. Cette rencontre est d'ailleurs très intéressante. Il s'agit du mot hébreu שְׁבָבִים en Os. 8, 6. Voici ce qu'en dit Jérôme : « In eo loco, in quo nos posuimus ' aranearum telas ', in hebraico scriptum est SABABIM per iod litteram penultimam : non ut quidam falso putant SABABUM, id est per vau, quod Septuaginta et Theodotion πλανῶν interpretati sunt, id est ' seducens ' atque ' decipiens ' ; Aquila ' errantibus ' sive ' conversis '[9] ; Symmachus ' inconstans ' vel ' instabile ', id est ἀκαταστατῶν ; quinta editio ῥεμβεύων, ' vagus ' et ' fluctuans '. Nos ab Hebraeo didicimus SABABIM proprie nominari aranearum fila per aerem volantia, quae dum videntur intereunt et in atomos atque in nihilum dissolvuntur. » Le grand intérêt de ce texte, c'est que la leçon de la Quinta y est doublement authentifiée. D'une part, le texte grec concordant avec les traductions latines n'a pas été

[7] Les lectures de Ziegler sont en général exactes. Cependant en Os. 5, 2 un éclairage ultra-violet permet de lire καταβαθυ... au lieu de καταβο... Ensuite le sigle isolé est bien θ′ et non ε′ et on lit ἐκκλινουσαν au lieu de ἐκκλινοντες. En Os. 7, 14a on ne peut corriger σ′ en ε′car il s'agit d'une note du premier scribe qui ne cite jamais ε′ (alors que l'autre leçon σ′ est du deuxième scribe).

[8] Cf. Ziegler dans l'introduction à son édition de Jérémie selon LXX p. 106.

[9] Noter que des parallèles suggèrent ici pour Aquila la leçon μεταστρέφουσι.

déformé par les copistes. D'autre part, toutes les autres versions des Hexaples étant mentionnées par Jérôme et la leçon citée étant attribuée à la Quinta seule, il est certain que Jérôme entend la citer formellement et non par à-peu-près.

Pour ce même mot שְׁבָבִים le deuxième scribe du Barberini nous donne deux variantes : sous le sigle σ′ : ἀκατάστατος qui correspond à peu près à la leçon de Jérôme pour Symmaque, et sous le sigle ε′ : παραπλησίως τῶ τῆς ἀράχνης ἱστῷ qui ne peut s'identifier à la Quinta citée par Jérôme, mais qui, par contre, ressemble étrangement à la traduction latine de Jérôme. Ce mystérieux ε′ serait-il donc la source de la traduction de Jérôme, source que celui-ci aurait dissimulée sous l'expression « ab Hebraeo didicimus »? Il semble bien en effet que Jérôme ait parfois attribué à « un hébreu » des renseignements puisés à de toutes autres sources, ou même des hypothèses personnelles [10]. Mais je ne crois pas que ce soit le cas ici. Car les précisions que Jérôme donne sur la fausse vocalisation waw du mot n'ont pas été inventées par lui. C'est un renseignement qu'il a reçu d'un autre. La preuve en est qu'il l'a mal compris. Son maître en hébreu dénonçait dans les traductions grecques une fausse vocalisation waw de la première consonne du mot hébreu et non de la troisième comme l'a cru Jérôme. Et puisqu'il y a eu ici intervention réelle d'un maître hébreu, il y a tout lieu de croire que Jérôme dit vrai lorsqu'il rapporte la traduction proposée par ledit maître. Notons d'ailleurs le léger glissement de sens que Jérôme fait subir à cette traduction. Le maître de Jérôme fait visiblement allusion aux « fils de la Vierge » qu'il décrit d'ailleurs parfaitement. Jérôme trouve plus simple de parler de « toiles d'araignées » mais ne garde plus le symbole d'infinie fragilité et d'évanescence que son maître avait si délicatement choisi en s'inspirant du syriaque où le sens premier de *shab* est « faire descendre *au moyen d'une corde* » (cf. Jér. 38, 6 et 11 ; Mc. 2, 4 ; Lc. 5, 19 ; Act. 9, 25 ; 2 Cor. 11, 33). Ces fils légers qui flottent dans l'air et par lesquels se laissent porter de minuscules araignées ont été évoqués par ce mot, alors que la toile d'araignée ne correspond pas à ce sens.

Mais alors ne serait-ce pas sous l'influence du mystérieux ε′ cité par le Barberini que Jérôme aurait légèrement gauchi la

[10] Cf. G. Bardy, Rev. bénéd. 46 (1934), p. 146.

pensée de son maître ? Il est beaucoup plus vraisemblable que c'est ε′ qui s'inspire de Jérôme. Un seul mot de ε′ ne peut s'expliquer par la traduction de Jérôme, c'est πσραπλησίως. S'agit-il d'une initiative de glossateur ? Non ! L'auteur de ε′ s'inspire en cela de la dernière phrase du commentaire de Jérôme sur notre verset : « aranearum telas *imitabitur* ».

Une hypothèse se propose donc à nous : ε′ n'est pas la Quinta mais une traduction grecque inspirée de la Vulgate et du commentaire de Jérôme. Voyons un cas où cette dépendance semble typique : la deuxième moitié de 7, 4 : יִשְׁבּוֹת מֵעִיר מִלּוּשׁ בָּצֵק עַד־חֻמְצָתוֹ que la Vulgate traduit : « quievit paululum civitas a commixtione fermenti, donec fermentaretur totum ». Dans cette traduction « paululum » et « totum » sont des gloses absentes des autres versions connues. D'autre part « civitas » suppose que מֵעִיר a été interprété « a civitate » comme l'a fait la Peshitta, et que Jérôme a pris la liberté de faire de ce mot le sujet de « quievit ». Dans le commentaire du verset suivant, Jérôme explique ce passage obscur « juxta Hebraeorum traditionem », tradition qu'il refuse d'ailleurs de prendre à son compte. Il s'agirait de ce moment de tranquillité qu'a connu la ville de Samarie, après que Jéroboam l'ait allumée du feu de l'idolâtrie. Moment de tranquillité qui permit à l'idolâtrie de pénétrer comme un levain tout le peuple. Cette tradition des Hébreux inspire l'exégèse et la traduction de Jérôme du verset 1 au verset 10 et elle justifie les quelques retouches qu'il fait subir au texte hébraïque. Lisons maintenant ε′ : ἐπαύσατο πρὸς ὀλίγον ἡ πόλις τοῦ φυράματος κοινωνίας καὶ μετὰ μικρὸν πᾶσα ἐζυμώθη. On y retrouve toutes les retouches de Jérome. μετὰ μικρὸν est une glose nouvelle. Notons d'ailleurs que « commixtio » qui signifiait pour Jérôme *l'action* de mélanger était ambigu, pouvant signifier également *le résultat* du mélange. Or l'expression « commixtio fermenti » pouvait avoir au début du Ve siècle une résonnance liturgique précise et la traduction infidèle par κοινωνία τοῦ φυράματος semble bien en être la transposition aussi exacte que possible en termes de liturgie grecque par un auteur plus versé en liturgie [11] qu'en linguistique hébraïque.

[11] Le « fermentum » était un fragment de pain consacré envoyé par l'évêque aux prêtres de sa ville afin de témoigner qu'ils étaient en communion avec lui. Ceux-ci le laissaient tomber dans leur calice au moment du

Dans les deux textes que nous venons de voir, l'auteur de ε′ essaie de rendre aussi littéralement que possible ce que Jérôme dit avoir emprunté aux « hébreux ». Il en est de même pour une longue leçon de ε′ donnée dans la marge inférieure du folio 11r et portant sur 6, 8-9. Elle se rattache à une explication reçue d'un « hébreu » par Jérôme (cf. commentaire sur 6, 9) et ne peut se comprendre qu'en fonction du commentaire de celui-ci.

Passons maintenant à quelques leçons de ε′ où sa dépendance à l'égard du latin de Jérôme transparaît. En 7, 8 עֻגָּה a été traduit ἐγκρυφίας par LXX. Jérôme est forcé d'employer en latin deux mots : « subcinericius panis », et cela devient chez ε′ — qui recherche la « veritas hebraica » sous tous les mots de Jérôme — ἐν σποδιᾷ πεσσόμενος ἄρτος.

En 5, 8 אַחֲרֶיךָ est traduit ὀπίσω σου par α′ σ′ θ′. Jérôme ne disposant pas d'un adverbe équivalent utilise une périphrase qui lui est coutumière : « post tergum tuum ». ε′ la respecte scrupuleusement : κατὰ νώτου σου.

Parfois cette volonté de littéralisme amène ε′ à des contresens. En 7, 16, par exemple, où il s'agit d'un arc, רְמִיָּה est traduit ἀντεστραμμένον[12] par Symmaque. Jérôme qui a traduit « dolosus » fait allusion dans son commentaire — sans en citer l'auteur — à cette leçon : « Sunt quasi arcus dolosus sive *perversus*.

« pax Domini sit semper vobiscum ». Notons que, dans la liturgie romaine, le résultat de ce mélange est appelé « commixtio » dans la prière qui se dit juste après et que ce mot n'apparaît qu'en cet endroit dans la liturgie eucharistique actuelle. Cette coutume est formellement attestée pour Innocent Ier, pape contemporain de la rédaction du commentaire de Jérôme (P.L. 20, col. 556 sq.). Notons qu'en Orient ce rite ne semble pas attesté mais on y rencontre, chez les Nestoriens, un autre rite auquel l'auteur de ε′ veut peut-être faire allusion : Lorsque l'on fait des hosties, on y mélange une partie de la pâte (φύραμα) qui a servi à faire les hosties précédentes. Une tradition attestée tardivement prétendait qu'à l'origine de cette « communion de la pâte » se trouvait l'apôtre Jean qui avait dérobé à la première cène un fragment de l'eucharistie du Seigneur. On sait que la liturgie nestorienne, très conservatrice, remonte, pour l'essentiel, au temps de la séparation (431). Pour tout cela, cf. J. A. Jungmann, Missarum solemnia, 2 (1949), p. 379 n. 7 et p. 378 n. 4.

[12] C'est ainsi qu'il faut corriger, en se basant sur une leçon anonyme mentionnée dans le commentaire de Cyrille d'Alexandrie le ἀνεστραμμένον fautif du Barberini repris par Field et Ziegler.

Dolosus arcus atque *perversus* est qui percutit dirigentem... » La traduction « perversus » pour ἀντεστραμμένον est très exacte. Jérôme nous explique qu'il entend par là (comme Symmaque) un arc *tourné à l'envers*. Mais le scrupuleux ε′ rend « per- » par δια- et « -versus » par -στροφον, ce qui donne διάστροφον, c'est-à-dire *tordu*. Et le péril n'est plus de recevoir soi-même la flèche que l'on tire, mais seulement d'avoir un tir mal ajusté. Pour avoir voulu être littéral, ε′ a trahi Jérôme.

Parfois c'est Jérôme lui-même qui, en jouant sur les mots, entraîne son fidèle suiveur sur une fausse piste. Dans le même verset, par exemple, מִזַּעַם qui avait été traduit par Aquila ἀπὸ ἐμβριμήσεως est rendu par Jérôme « a furore », ce qui peut se justifier s'il entend « furor » au sens de « violente irritation, emportement » qui lui est d'ailleurs familier. Mais le sens classique de ce mot étant « folie », Jérôme utilise dans son commentaire cette possibilité (qui ne correspond plus à l'hébreu): « propter *insaniam* linguae suae... » ε′ utilise cette indication qu'il lit quelques lignes après les considérations sur l'« arcus perversus » et son utilisation en est tout aussi malheureuse : il traduit διὰ μανίαν.

Toujours dans le même verset לַעְגָּם avait été traduit par Jérôme « subsannatio eorum », ce qui convient assez bien. Mais dans son commentaire Jérôme continuait ainsi la phrase précédente : « propter insaniam linguae suae, qua Dominum *blasphemaverunt* ». Aussi ε′, ne se rendant pas compte que Jérôme glosait très librement, a cru traduire par ἐβλασφήμησαν (verbe à la troisième personne du pluriel de l'aoriste) un substantif singulier à suffixe possessif pluriel qui n'a d'ailleurs pas ce sens.

L'auteur de ε′ perd parfois totalement de vue le texte littéral du prophète, tant il est préoccupé d'extraire la « substantifique moelle » du commentaire de Jérôme. Par exemple en 7, 12 Jérôme a une traduction de l'hébreu qui se veut littérale : « caedam eos secundum auditionem coetus eorum ». Ayant conscience de l'obscurité de sa phrase, Jérôme s'explique dans son commentaire : « Quodque dicit : *caedam... eorum*, hoc significare potest : sicut juncto consilio omnes idola fabricati sunt, ita, me irato, omnes pariter vastabuntur. » Ce que ε′ exprime à son tour en une glose à saveur paulinienne (cf. Rom. 5, 12

et 3, 23) : κοινῇ· ὅτι καὶ κοινῇ πάντες ἐξημαρτήκασιν. Cette saveur paulinienne se retrouve, plus discrètement, dans une expression comme ἡ δικαιοκρισία (hapax biblique en Rom. 2, 5) en 6, 5 sous l'inspiration de ce passage de Jérôme : « Haec universa feci ut judicii quo te judicaturus sum veritas appareret, nullusque dubitaret vos juste quae patimini fuisse perpessos. » Là encore nous sommes assez loin de l'hébreu qui traduisait « et judicia tua » du texte de Jérôme et qui parlait des châtiments soufferts par les pécheurs (jugements au sens passif) et non du juste jugement divin (au sens actif).

Ces remarques suffisent pour que nous puissions caractériser ε′ du Barberini comme une œuvre chrétienne nettement influencée par l'œuvre exégétique de Jérôme.[13] L'auteur de ε′ n'ayant souvent qu'un contact lointain avec le texte biblique et se permettant des gloses personnelles sur des gloses de Jérôme mal comprises, la qualité exégétique de son œuvre est minime. Le deuxième scribe du Barberini semble d'ailleurs s'en être rendu compte, car il ne s'est laissé enticher d'elle que pendant quelques chapitres d'Osée, et le sigle ε′ ne fait d'abord qu'une apparition discrète, mêlé aux autres sigles hexaplaires, en 4, 14-15 ; 4, 17 et 5, 2, n'osant s'affirmer seul que jusqu'en 8, 10, pour disparaître tout aussi discrètement, mêlé aux autres, en 9, 11.

2.

Notons que le deuxième scribe du Barberini n'est pas seul à citer, à propos du Dodécapropheton, une version grecque qui s'inspire de la Vulgate et du commentaire de Jérôme. Dans le commentaire de *Cyrille d'Alexandrie* nous trouverons, avec de nouvelles citations, l'explication du sigle ε′ qui a induit en er-

---

[13] S'il était besoin d'un dernier argument pour prouver qu il ne s'agit pas de la Quinta, notons que l'une des caractéristiques les plus intéressantes de la Quinta, c'est qu'elle est la source des hébraïsmes typiques des versions achmimique et sahidique (cf. Rev. bibl. 60, 1953, p. 27, et introduction de notre future édition d'une recension anonyme de la LXX des Petits Prophètes). ε′ s'oppose au contraire nettement à certains de ces hébraïsmes. Cf. Os. 6, 8 où Sah. (calx ejus a sanguine) correspond à θ′contre ε′ (ὑποσκελίζουσα καὶ δολοφονοῦσα) ; 7, 4 où Ach. (a civitatibus eorum) correspond à Pesch. contre ε′ (ἡ πόλις); 7, 13 où Ach.-Sah. (miseria attinget eos) correspond à θ′ contre ε′ (ἐκπορθήσονται).

reur les critiques. Celui-ci cite en effet vingt-deux fois dans son commentaire sur les Petits Prophètes (Os. 6, 7 ; 11, 3 ; Am. 1, 1 ; 1, 2 ; 1, 6 ; 3, 9 ; 4, 7 ; 5, 27 ; 9, 3 ; 9, 7 ; Mic. 1, 1 ; 5, 5 ; 6, 2 ; Hab. 3, 19 ; Agg. 2, 14 ; Zac. 6, 3 ; 6, 12 ; 8, 10 ; 12, 10 ; 13, 1 ; 14, 8 ; Mal. 1, 10) une ἔκδοσις τῶν Ἑβραίων. Dans la première de ces citations il la mentionne de façon plus précise comme ἡ καθ' Ἑβραίους ἔκδοσις et il semble qu'il y fasse également allusion ailleurs sous d'autres désignations plus vagues (par ex. : Os. 1, 3 : ἡ ἑτέρα ἔκδοσις ; Am. 9, 7 : οὕτω ἡρμήνευσαν Ἑβραῖοι ; Zac. 12, 10 : Ἑβραῖοι . . . φασι, etc...). Etudions quelques leçons typiques de cette « édition selon les Hébreux ».

En Os. 11, 3 pour אָנֹכִי תִרְגַּלְתִּי לְאֶפְרַיִם que la LXX traduisait : ἐγὼ συνεπόδισα τὸν Ἐφραιμ, l'éd. hébr. porte : γέγονα ὡς τιθηνὸς τῷ Ἐφραιμ. Or la Vulgate traduit : « ego quasi nutritius Ephraim ». Mais le commentaire de Jérôme, expliquant l'« historiam juxta Hebraeos », porte : « ego, qui pater eram, nutritius *factus sum...* » et voilà d'où vient le γέγονα que la Vulgate ne suffisait pas à expliquer. La relation est d'autant plus typique qu'il s'agit d'une interprétation exégétique plutôt que d'une traduction.

En Am. 9, 3 nous avons une leçon très curieuse : pour אֶת־הַנָּחָשׁ que la Vulgate traduit littéralement « serpenti », alors que la LXX avait τῷ δράκοντι, l'éd. hébr. porte τῷ κήτει. Or le commentaire de Jérôme disait : « et si in profundo maris, atque, ut de propheta loquar, in Tharsis, Dei oculos vitare conentur, ibi mandabo serpenti, quem in hoc loco Leviathan sive *cete* significat, ut servet metaphoram, et per serpentem atque *cetum* ad hostes veniat. » Pour comprendre cette remarque, il faut savoir que Jérôme, dans son commentaire sur Jonas, se basant sur une tradition des « Hébreux », assimile *Tharsis* et *la mer* (sur Jon. 1, 3).[14] Ici cette fuite au fond de la « mer-Tharsis » évoque pour Jérôme celle de Jonas et le « serpent » évoque du même coup, par métaphore, le « cétacé » de Jonas. Mais l'auteur de l'éd. hébr. a pris la métaphore de Jérôme pour une traduction exacte. D'où ce cétacé égaré dans le livre d'Amos.

Sur Zac. 12, 10 b (ἀνθ' ὧν κατωρχήσαντο et suiv.) Cyrille commence par noter que l'éd. hébr. commence le κεφάλαιον en

[14] Cf. les textes rassemblés par P. Antin dans son édition du commentaire de Jérôme sur Jonas, Sources chrétiennes, 43 (1956), p. 58 n. 4.

question un peu avant, à : « Et ils regarderont... » En effet la péricope correspondante du commentaire de Jérôme commence à : « Et aspicient... »[15] Puis Cyrille déclare que « les Hébreux disent ὄψονται au lieu de ἐπιβλέψονται et εἰς ὃν ἐξεκέντησαν au lieu de κατωρχήσαντο. Or cette leçon : ὄψονται εἰς ὃν ἐξεκέντησαν est typique de Joh. 19, 37 où l'omission de μέ s'explique par le contexte. La version hexaplaire la plus proche, celle de Théodotion, conserve en effet le verbe ἐπιβλέψονται de LXX. Comment Cyrille attribue-t-il donc aux « Hébreux » la citation johannique ? A cause d'une phrase du commentaire de Jérôme mal comprise : « Johannes autem evangelista, qui de pectore Domini hausit sapientiam, hebraeus ex hebraeis... non magnopere curavit quid graecae litterae continerent ; sed verbum interpretatus e verbo est, ut in hebraeo legerat . . .» Jérôme veut expliquer pourquoi le texte de la citation de Jean ne coïncide pas avec celui de la LXX, et l'auteur de l'éd. hébr. en conclut tout de suite que la leçon de Jean est, aux dires d'un homme compétent, le meilleur décalque de la « veritas hebraica ».

A propos de la deuxième moitié du verset 2, 14 d'Aggée (selon LXX), Cyrille remarque : « On dit que ni l'édition des Hébreux, ni les autres traducteurs ne contiennent ni ne connaissent ce passage. » La source de cette affirmation est encore Jérôme : « Et hoc quod dicitur : *propter... arguentes nec* in hebraeo, nec apud alios interpretes invenitur. »

Autre note critique empruntée au commentaire de Jérôme : en Zac. 8, 10 où Cyrille déclare : « L'édition des Hébreux ne met pas les verbes au futur, mais au passé : ἦν... ὑπῆρχε... ἦν... ἐξαπέστειλα ». Jérôme en effet avait précisé dans son commentaire que « LXX ad futurum tempus omnia retulerunt, sed melius ad praeteritum, ut in hebraico habetur, et expositionis veritas approbabit. »

Dans toutes ces notes critiques sur l'éd. hébr. la dépendance à l'égard du commentaire de Jérôme est si nette qu'on peut même se demander s'il a jamais existé une traduction grecque κατὰ τοὺς Ἑβραίους, et s'il ne s'agit pas plutôt d'une reconstitu-

---

[15] En Mic. 5, 5 Cyrille donne une autre indication sur la division en κεφάλαια de l'éd. hébr., indication qui correspond encore à la division du commentaire de Jérôme.

tion fragmentaire de la « veritas hebraica » effectuée par Cyrille lui-même à partir de la traduction et du commentaire de Jérôme.

Mais il y a certaines données qui ne semblent pas avoir été empruntées au commentaire de Jérôme sous sa forme latine. Par exemple sur Hab. 3, 19 Cyrille note que « l'édition des Hébreux a mis ἀσφάλεια au lieu de συντέλεια ». Or la traduction de Jérôme a « pedes meos *quasi cervorum* » et le commentaire se contente de développer l'image du cerf sans faire allusion à la *sûreté* de son pied. Le parallèle de Ps. 18, 34 et celui de 2 Sam. 22, 34 eux aussi ne parlent que de cerf dans la traduction de Jérôme. Il semble donc que Cyrille ait tiré le mot ἀσφάλεια d'un adaptateur grec de Jérôme qui a voulu rendre le sens plutôt que les mots. Or il est assez surprenant de lire dans la traduction grecque aberrante du cantique d'Habacuc que présentent certains manuscrits (dont notre Barberini): ἀσφαλεῖς. Est-ce une simple rencontre ? ou est-ce que l'auteur de cette traduction ne se serait pas inspiré lui aussi, entre autres, de l'adaptation grecque de l'œuvre de Jérôme ? Car une telle traduction ou adaptation grecque a existé. Nous savons par le « De viris illustribus » (cap. 134) que Sophrone, ami de Jérôme, a traduit en grec le Psautier et les Prophètes à partir de la traduction latine de Jérôme. Sur quoi a porté cette traduction ? En 392, date du « De viris », seuls quelques-uns des Petits Prophètes avaient été commentés par Jérôme. Mais en 402, alors que le commentaire des Petits Prophètes avait progressé, Jérôme, dans le deuxième livre « contra Rufinum », note que son Commentaire circule parmi les Grecs, traduit du latin : « Commentarii in Duodecim Prophetas, et meam et LXX editionem edisserunt... Unde me putabam bene mereri de latinis meis, et nostrorum ad discendum animos concitare, quod etiam graeci versum de latino post tantos interpretes non fastidiunt » (P. L. 23, col. 468 D). Il semble donc que le commentaire sur les Petits Prophètes ait été traduit par le fidèle Sophrone et ses successeurs éventuels à mesure que Jérôme le rédigeait.

Il est très vraisemblable que cette traduction grecque de l'œuvre de Jérôme ait circulé ensuite sous le nom de ἔκδοσις κατὰ τοὺς Ἑβραίους car le plus ancien usager connu de cette œuvre sous sa forme latine, Julien d'Eclane (première moitié du

Ve siècle), dans son commentaire sur Osée, Joël et Amos, désigne la version de Jérôme (qu'il lit avec son commentaire) comme « ista postrema *editio* quae *secundum hebraeum* appellatur » (P. L. 21, col. 961) et « *editio* ultima quae *secundum hebraeum* vocatur » (coll. 1033-1034). A un pluriel près, la similitude de désignation est typique.

Mais que faut-il entendre par « traduction » du Commentaire de Jérôme ? Si nous nous basons sur les données dégagées des citations de Cyrille, il est probable que l'œuvre qui circulait sous le nom d' ἔκδοσις κατὰ τοὺς Ἑβραίους contenait une traduction grecque souvent assez libre du texte biblique basée sur la Vulgate de Jérôme et son commentaire parfois mal compris. Cette traduction divisée en κεφάλαια était coupée par des scholies empruntées au Commentaire de Jérôme. C'est cela que Cyrille aurait eu en mains et d'où il aurait tiré sa connaissance de l'« édition selon les Hébreux » et maintes données exégétiques qui ont pu faire croire au P. Abel qu'il avait utilisé directement l'œuvre de Jérôme. [16]

*

Une conclusion s'offre maintenant d'elle-même à nous : Etant données les caractéristiques identiques [17] de l'« édition

[16] F. M. Abel, Vivre et Penser (= Rev. bibl.) 1 (1941), p. 97. Bien que Cyrille ait eu des secrétaires connaissant le latin, il est peu vraisemblable qu'il ait pu utiliser les commentaires latins de Jérôme avec la continuité que supposent les dépendances exégétiques de ses commentaires des Prophètes. D'ailleurs J. Liébart, Mélanges de science religieuse 12 (1955), pp. 5-26, n'a relevé que des influences d'ouvrages grecs dans le « Contra Julianum » de Cyrille. Etant donnée cette constatation et le fait qu'une adaptation grecque de l'ouvrage de Jérôme existait déjà à l'époque où Cyrille composait son commentaire, il serait imprudent de supposer que Cyrille aurait utilisé Jérôme en latin. Une telle opinion ne saurait être suffisamment fondée sur une notice des IXe-Xe siècles mentionnant que Cyrille aurait parcouru tout le cycle de la παιδεία grecque et latine.

[17] Nous n'avons pu, dans les limites de ce bref article, commenter toutes les leçons de ε′ et de l'éd. hébr. Les relations soulignées avec l'œuvre de Jérôme sont, nous l'espérons, déjà assez significatives. Il en existe d'autres du même type. Mais précisons qu'aucune relation caractéristique n'apparaît (à part le mot ἀσφάλεια mentionné ci-dessus) avec quelque autre version connue.

selon les Hébreux » citée par Cyrille d'Alexandrie et de la version citée par le deuxième scribe du Barberini grec 549 sous le sigle ε′ ce sigle ne signifie pas πέμπτη ἔκδοσις comme on l'a cru jusqu'ici, mais ἔκδοσις κατὰ τοὺς Ἑβραίους. [18]

Fribourg. *Jean-Dominique Barthélemy.*

---

[18] Nous aurons une confirmation de cette conclusion en notant certaines dépendances du commentaire de Cyrille à l'égard des leçons ε′ du Barberini. Remarquons d'abord qu'aucune citation explicite de l'éd. hébr. par Cyrille ne porte sur l'un des versets pour lesquels la leçon d'ε′ est connue. Les rencontres ne pourront donc être qu'implicites. Les coïncidenses verbales sont d'ailleurs exceptionnelles. En voici cependant trois pour lesquelles nous renvoyons au commentaire de Cyrille en indiquant les pages et lignes du premier tome de l'édition Pusey (Oxford 1868). Pour Os. 6, 3 (ε′: ἡ ἐπιφάνεια αὐτοῦ) cf. Cyr. 138, 20-21 ; pour 6, 9 (ε′· ...πολυχειρίας ληστρικῆς) cf. Cyr. 149, 3 (et 148, 13 et 17) ; pour 7, 4 (ε′: φυράματος) cf. Cyr. 156, 19. Ces relations très ténues ne prouveraient rien si on ne trouvait dans le commentaire de Cyrille de nombreuses explications que ne justifie pas son texte LXX, mais qui présupposent le texte de ε′ : pour 5, 8 (ε′: κατὰ νώτου σου) cf. Cyr. 125, 11 (et 124, 5 ; 125, 12 ; 138, 12) ; pour 6, 3 (ε′: παιδευθῶμεν οὖν) cf. Cyr. 138, 23 et 25 ; pour 6, 8 (ε′: δολοφονοῦσα) cf. Cyr. 153, 20 ; pour 6, 9 (ε′: διὰ τῆς εἰδωλοποιΐας αὐτῶν) cf. Cyr. 148, 8 et 9 (et 152, 10-11 ; 145, 26-27) ; pour 7, 1 (ε′: ἔστιν ἔνδον) cf. Cyr. 152, 11-13 ; pour 7, 2 (ε′: ἀσεβήματα) cf. Cyr. 153, 19 ; pour 7, 4a (ε′: ἐκπυρούμενοι) cf. Cyr. 156, 26 (et 156, 18-19) ; pour 7, 4b (ε′: πᾶσα ἐζυμώθη) cf. Cyr. 156, 25 (et 156, 20) ; pour 7, 16 (ε′: ἀπέστησαν) cf. Cyr. 165, 26 ; pour 8, 10 (ε′: μισθώσεται ἔθνη) cf. Cyr. 175, 4-6 (et 174, 23 ; 175, 10 et 23). Si ces rencontres de pensée n'étaient qu'au nombre de deux ou trois, on pourrait les attribuer au hasard. Mais leur abondance est frappante. Le fait qu'elles ne soient pas verbales ne suprendra pas ceux qui connaissent la volonté d'originalité stylistique de Cyrille, alors-même qu'il démarque une source de très près.